



BARREAU
DE
BRUXELLES
ORDRE
FRANÇAIS

F O R U M

N°301 / JUIN 2024

**ELECTIONS
ORDINALES
2024**



VADE MECUM | PRESENTATION DES CANDIDATS

PERIODIQUE D'INFORMATION DE L'ORDRE FRANÇAIS DES AVOCATS DU BARREAU DE BRUXELLES

VITEVIDE

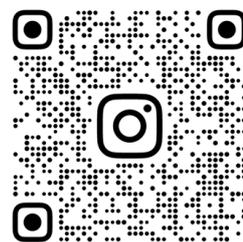
DE LA CAVE AU GRENIER, C'EST RÉGLÉ

Antiquaire & Vide Grenier

Appelez maintenant
+32 487 016 016

Rue de la Régence 46 - 1000 Bruxelles

WWW.VITEVIDE.BE **info@vitevide.be**



@VITEVIDE.BE

Nous sommes une association d'indépendants composée d'experts compétents dans les domaines de l'art, de l'achat-vente et du transport. Nos représentants se distinguent par leur présentation, leur ponctualité et leur attitude professionnelle. Par ailleurs, notre importante flotte de véhicules assure une logistique rapide et fluide.

Nous envoyons des offres claires par email; celles-ci prennent en compte une valorisation complète des objets d'art à la suite d'une étude de marché.

EDITORIAL

Chères consœurs,
Chers confrères,

Demain commence aujourd'hui. C'est par ces quelques mots que je vous avais remerciés de m'avoir élu comme vice-bâtonnier en 2020. Ils ne tenaient pas du simple slogan mais de ma conviction profonde que rien ne se bâtit qui n'est fondé sur le travail, l'énergie, l'enthousiasme de ceux et celles qui nous ont précédés. C'est pour cette raison que j'ai voulu, dès l'entame de mon mandat, inscrire mes pas dans ceux du bâtonnier Maurice Krings. Il a incarné la fonction avec intégrité, intelligence, sagesse et courage. En écrivant ces quelques lignes, j'ai une pensée amicale et émue pour lui.



Vous ne retrouverez ici ni le bilan de nos actions au cours des deux dernières années, ou alors uniquement en filigrane mais simplement, et sans prétention d'exhaustivité, quelques convictions.

Ne nous tournons pas vers le passé mais regardons vers l'avenir, ses défis, ses espoirs. Notre barreau doit continuer à évoluer, à se réinventer pour répondre aux exigences d'un monde en perpétuelle mutation. Concilier traditions et modernité, fidèles à nos racines mais créatifs et ouverts d'esprit.

Le monde actuel nous impose des défis de taille : numérisation accélérée, globalisation, changements législatifs constants. Notre capacité à nous adapter tout en préservant notre identité est cruciale. Il est de notre devoir de veiller à ce que nos pratiques évoluent tout en veillant à protéger les principes qui définissent notre profession.

Dans ce processus d'évolution constante, rappelons-nous toujours qu'il est essentiel de considérer toutes les perspectives. Dès qu'on pense quelque chose, chercher dans quel sens le contraire est vrai, disait Simone Weil. Cette réflexion nous permettra de nous placer à une juste distance par rapport à nous-mêmes. La diversité des opinions, des expériences et des approches est une richesse inestimable pour notre barreau, qui demain plus encore qu'aujourd'hui devra être un barreau ouvert et inclusif. C'est en embrassant ces différences que nous renforcerons notre unité et notre capacité à relever les défis futurs.

Au-delà de notre rôle traditionnel d'acteurs de justice, notre engagement doit dépasser le cadre des prétoires pour inclure une participation active aux débats publics comme sentinelles vigilantes de l'Etat de droit.

Durant mon mandat, j'ai eu la chance d'être secondé par une vice-bâtonnière engagée à 100 % dans son mandat, un conseil de l'Ordre actif et soucieux de me décharger d'une série de tâches, ainsi que par les membres du cabinet dotés d'une expérience inestimable et de collaboratrices et collaborateurs d'un dévouement et d'un professionnalisme exemplaires. On ne dira jamais assez à quel point le bâtonnier peut compter sur toutes ces compétences.

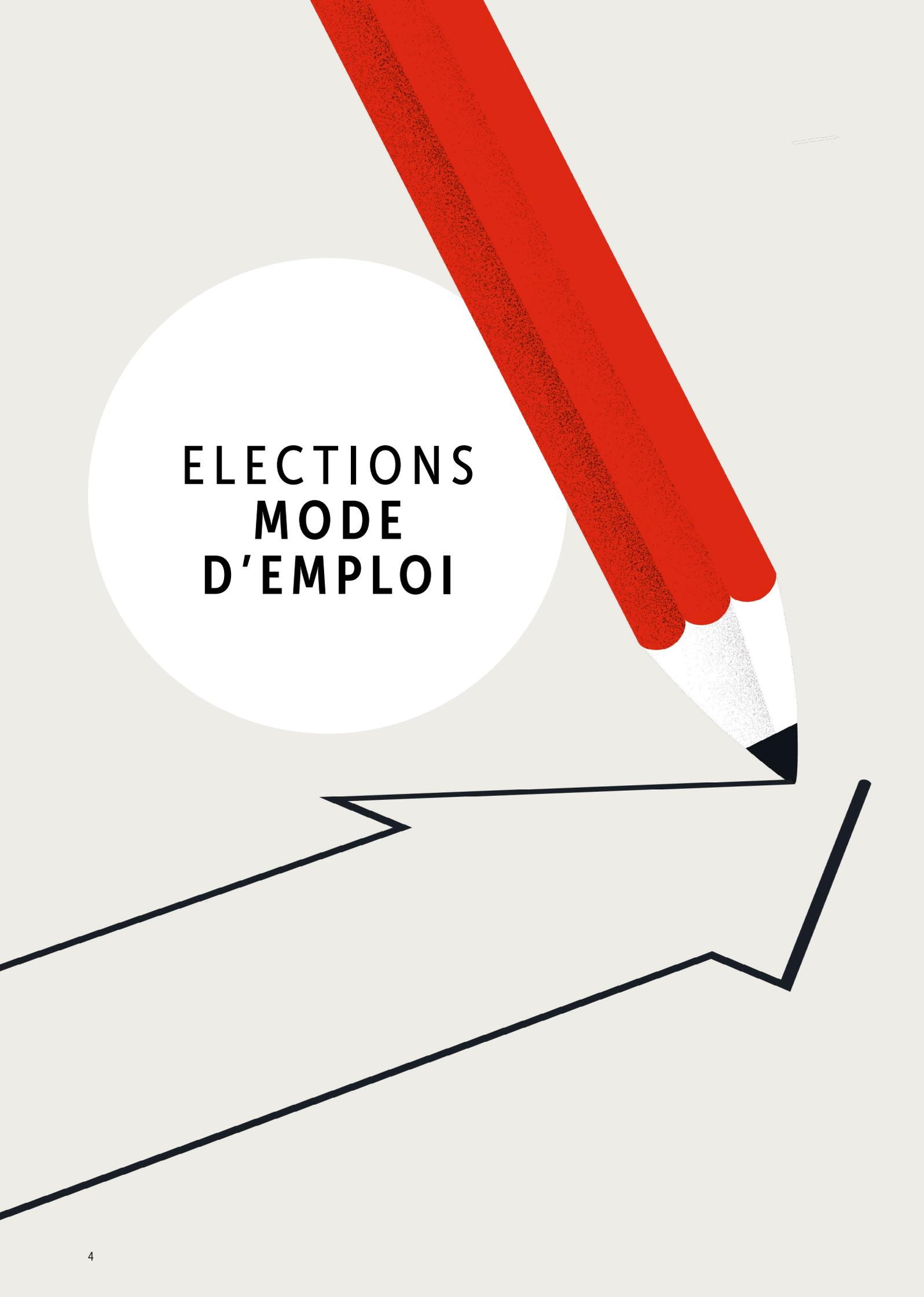
Je souhaite bon vent à notre future bâtonnière, Me Marie Dupont, qui me succède. Je suis convaincu qu'elle saura, avec son intelligence, sa connaissance profonde de notre barreau et sa force de travail guider notre barreau vers de nouveaux horizons, tout en respectant les valeurs qui nous sont chères. Sa capacité à avancer et à innover tout en restant fidèle à nos traditions nous sera très précieuse.

Enfin, je voudrais vous remercier toutes et tous pour la confiance et le soutien que vous m'avez témoignés durant ces quatre dernières années. J'espère m'en être montré digne.

Continuons ensemble à construire un avenir où le barreau restera un pilier de justice, de solidarité et d'innovation.

Votre très dévoué,

Emmanuel Plasschaert,
bâtonnier



**ELECTIONS
MODE
D'EMPLOI**

*Les élections ordinales se dérouleront, cette année,
du mardi 11 juin 2024 à 12h00
au vendredi 14 juin 2024 à 12h00.*

Notre Ordre doit procéder, pour l'année judiciaire 2024-2025, à l'élection :

- du bâtonnier,
- du vice-bâtonnier,
- de 15 membres du conseil de l'Ordre,
- du délégué des stagiaires.

Compte tenu de l'absence de candidatures à la fonction de délégué des avocats inscrits à la liste des volontaires pour l'aide juridique de deuxième ligne, il n'y aura pas d'élection à cette fonction et il sera procédé conformément aux dispositions du R.O.I.



VOTE EXCLUSIVEMENT PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

Lors des élections de ce mois de juin 2024, les différents votes s'effectueront comme les années précédentes **exclusivement par voie électronique**.

La plateforme de vote électronique sera accessible via le lien communiqué par mail quelques jours avant le début du vote : <https://www.ofabb-elections.be/> à partir du mardi 11 juin 2024 à 12h00. Elle le demeurera jusqu'au vendredi 14 juin 2024 à 12h00. Les votes en cours le vendredi 14 juin 2024 à 12h00 pourront être achevés jusqu'à 12h15.

Le vote électronique dans les locaux de l'Ordre (Palais de justice – 1er étage) sera possible les :

- **mardi 11 juin 2024 de 12h00 à 16h00,**
- **mercredi 12 juin 2024 de 9h00 à 16h00,**
- **jeudi 13 juin 2024 de 9h00 à 16h00,**
- **vendredi 14 juin 2024 de 9h00 à 12h00.**

INVITATION À VOTER

Une invitation à voter sera adressée par le président de la commission des élections, quelques jours **avant le début des élections**, par courrier électronique, à tous les avocats électeurs pour lesquels une adresse électronique individuelle est enregistrée au secrétariat de l'Ordre le mardi 28 mai 2024. Cette invitation à voter contiendra notamment un « nom d'utilisateur » et un « mot de passe » personnels.

RÉSULTATS DES SCRUTINS

Les résultats des scrutins seront proclamés lors de l'assemblée générale de l'Ordre qui se tiendra **le lundi 17 juin 2024 à 15h00** suivant les modalités qui seront ultérieurement précisées.

VADE-MECUM DES ÉLECTIONS 2024

Un vade-mecum des élections 2024, dans lequel vous trouverez les explications utiles quant au déroulement de l'ensemble du processus électoral, ainsi qu'un modèle de procuration sont disponibles en suivant les liens ci-après :

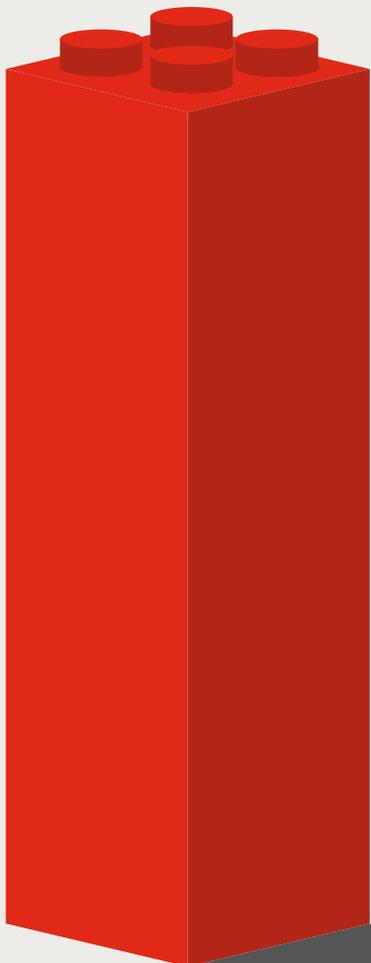
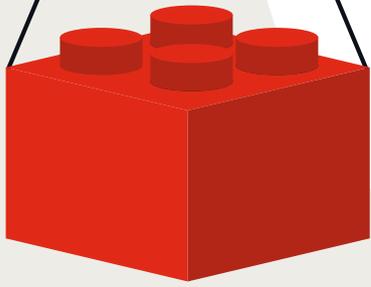
[Vade-mecum des élections - Modèle de procuration](#)

EMMANUEL CORNU
Président de la Commission des élections





**LA
CANDIDATE
BÂTONNIÈRE**



MARIE DUPONT

*Clap de fin sur le vice-bâtonnat.
Je suis prête à poursuivre l'aventure.
Avec vous !*



Déjà 2 ans que vous m'avez fait l'honneur de me choisir comme vice-bâtonnière, et je n'en reviens pas de la vitesse à laquelle ils sont passés. Ce mandat, j'ai voulu le consacrer entièrement au stage et à l'ensemble de ses intervenants : les stagiaires bien entendu, mais également les maîtres de stage, les professeurs CAPA, les chefs de colonne, ainsi que les 6 membres de l'équipe du département stage et formation.

Au-delà de l'implémentation des réformes adoptées par le conseil de l'Ordre, j'ai voulu être à l'écoute des préoccupations de toutes les parties prenantes.

Outre les réunions avec le Carrefour des stagiaires, les chefs de colonne et les professeurs CAPA, j'ai invité les stagiaires et les maîtres de stage qui le souhaitent à me rencontrer pour partager leur vécu, leurs questions et leurs attentes.

C'est sur cette base qu'un cycle des formations a été organisé pour les maîtres de stage qui demandaient à être mieux outillés en « people management » et que les obligations de stage ont été allégées, en réduisant de moitié le nombre de dossiers d'aide juridique à traiter et en supprimant les examens des cours à option dès la rentrée prochaine.

L'une des demandes que vous avez régulièrement exprimées, était de pouvoir compter sur un Ordre qui facilite la vie des avocats. C'est ainsi, pour mieux informer les stagiaires sur l'étendue de leurs obligations, le vade-mecum a été revu et dynamisé ; pour que les informations utiles et pratiques atteignent un maximum de confrères et de collègues, les canaux de diffusion ont été multipliés ; et pour inciter à de vraies discussions de fin de stage, les rapports à remplir par les maîtres de stage et les stagiaires ont été revus pour mieux correspondre à ce moment charnière. De même, des réunions d'équipe ont été systématisées au sein du département stage et formation, parfois en concertation avec le BAJ, afin d'améliorer sans cesse le service aux avocats.

Enfin, à côté de ces petits pas, j'ai aussi voulu préparer l'avenir et les améliorations indispensables à apporter à la formation des stagiaires, si nous voulons rester en phase avec la société.

Deux groupes de travail successifs ont réfléchi au programme de formation à proposer à l'OBFG pour répondre aux attentes des cabinets, des magistrats et des stagiaires. Un audit pédagogique, confié à un professionnel, a également permis de mettre en lumière le hiatus entre ce que l'Ordre croit apporter par cette formation et le vécu des stagiaires et des cabinets, pour proposer ensuite, avec l'aide d'un groupe représentatif de notre barreau, une série de recommandations qui seront examinées et mises en œuvre dès l'an prochain, en concertation avec les professeurs CAPA et le futur vice-bâtonnier.

**Le temps est maintenant venu
de poursuivre l'aventure
en tant que bâtonnière**

J'ai adoré me consacrer à ces différents projets avec vous, sans oublier le travail quotidien de gestion des demandes formulées par les 980 stagiaires de notre barreau et leurs maîtres de stage.

Le temps est maintenant venu de poursuivre l'aventure en tant que bâtonnière.

J'ai pu compter sur l'aide de Me française Dache, directrice du département stage et formation, sur Mesdames Dominique Dyckmans, Sandrine Peeters, Jasime Ingabire, Axelle Wibault et Theodora Mpourmpos et sur le Carrefour des stagiaires. J'ai aussi pu compter sur nombre d'entre vous qui avez répondu présents à chaque fois que je vous ai sollicités. Je tiens ici à vous exprimer toute ma gratitude pour le travail accompli et pour celui que nous allons continuer à mettre en oeuvre.

DURANT LES DEUX PROCHAINES ANNÉES, MES PRIORITÉS SERONT DE

- Moderniser la façon dont l'Ordre fonctionne, en digitalisant les services pour donner la priorité à l'humain.
- Faciliter la vie des avocats et les aider à épauler leurs clients dans ce monde troublé, où le repli sur soi n'a de cesse de se développer.
- Me concentrer sur les grands enjeux de la profession que sont l'arriéré judiciaire, l'accès au droit et aux bases de données ainsi que les relations avec les assureurs et les tiers payeurs.
- Dispenser une formation CAPA en phase avec les attentes de la société.
- Rester à votre écoute et construire ensemble le barreau de demain.

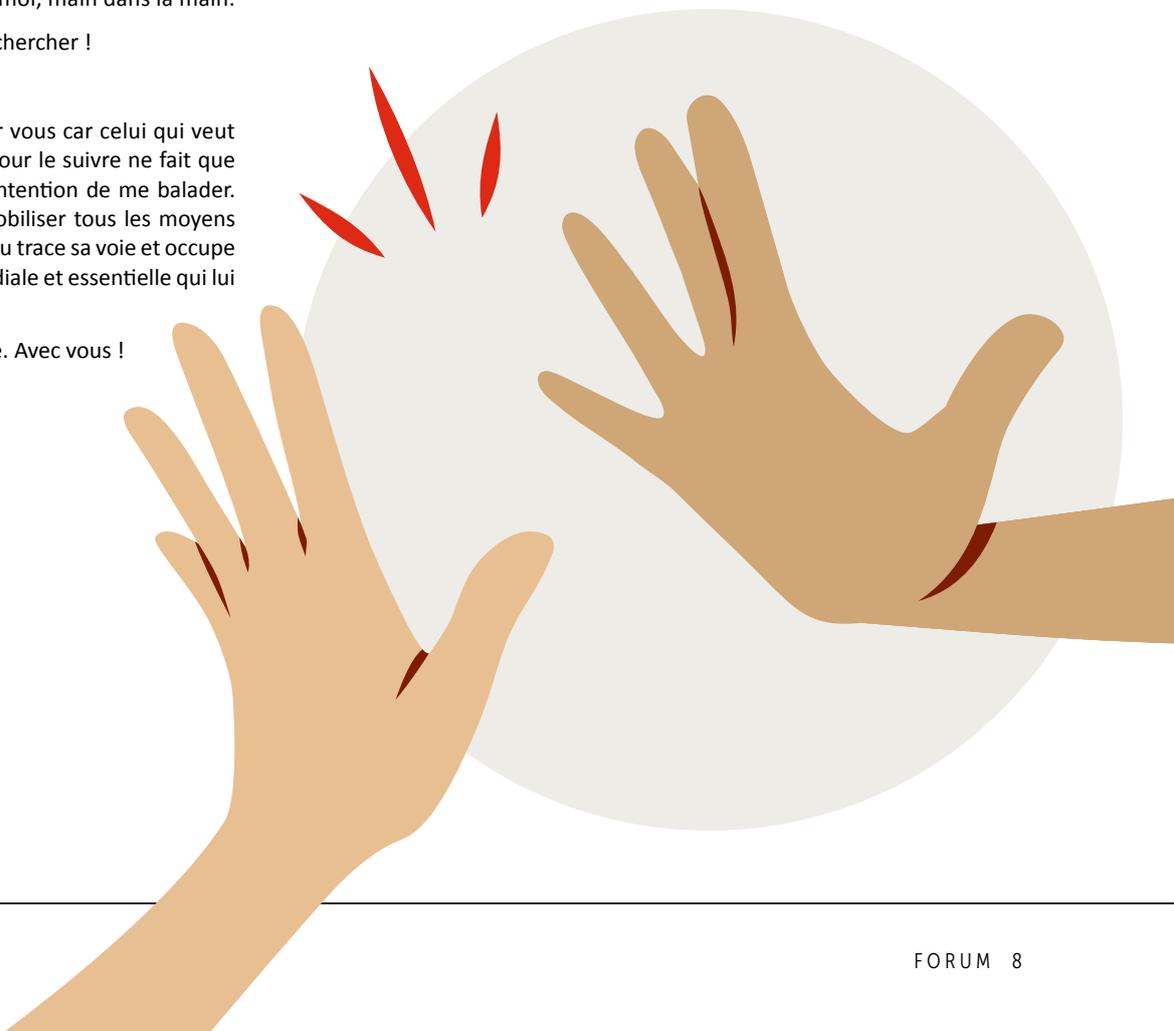
Ce projet est ambitieux mais réalisable si vous êtes nombreux à travailler avec moi, main dans la main.

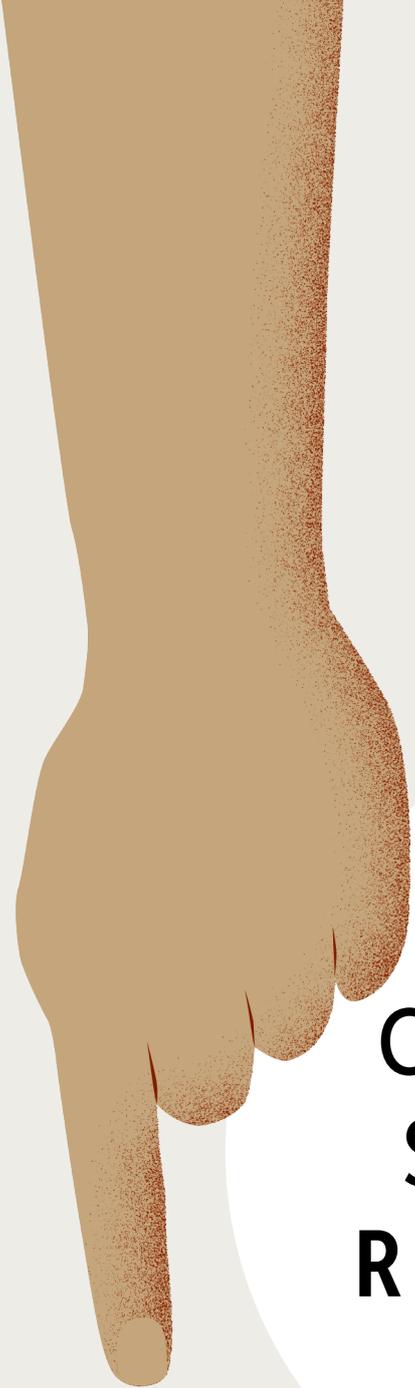
Je continuerai à venir vous chercher !

Serez-vous avec moi ?

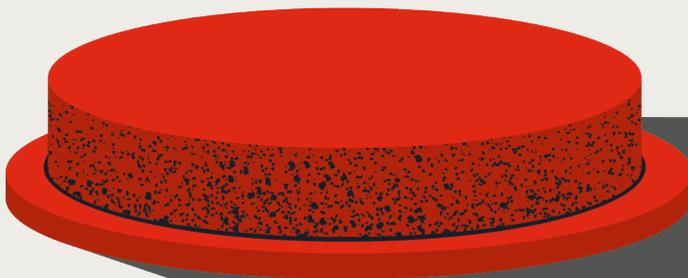
Je l'espère et je compte sur vous car celui qui veut mener mais n'a personne pour le suivre ne fait que se balader. Et je n'ai pas l'intention de me balader. Je souhaite au contraire mobiliser tous les moyens utiles pour que notre barreau trace sa voie et occupe dès 2025 la position primordiale et essentielle qui lui revient.

Je suis prête pour l'aventure. Avec vous !





**CANDIDATS
SORTANTS
RÉÉLIGIBLES**



EMMANUEL PLASSCHAERT

Les deux années de mon bâtonnat touchent à leur fin.

Durant mon mandat, j'ai été soutenu par une équipe dynamique, enthousiaste et compétente. Son dévouement et son sérieux ont été cruciaux. Sans eux, rien n'aurait été possible. Je les remercie de tout cœur d'avoir été les infatigables artisans des projets menés à bien ces dernières années.

Tant de chantiers pourtant restent à concrétiser, de nouveaux défis relever. Mais l'avenir s'annonce sous les meilleurs auspices. Notre future bâtonnière Marie Dupont est dans les starting-blocks et pourra compter sur les forces vives de notre barreau.

Je me présente aujourd'hui à vos suffrages pour la seconder et me mettre à sa disposition pour accomplir les missions qu'elle me confiera.

Aujourd'hui, fort de l'expérience acquise ces dernières années, je souhaite poursuivre dans la voie de cet engagement collectif au service du barreau.



XAVIER DIEUX

Deux ans déjà !

Vous m'avez fait l'honneur de m'élire une première fois au conseil de notre ordre en juin 2022, de me permettre de poursuivre cette mission en juin 2023 et voici déjà venu pour moi le moment de solliciter vos suffrages pour un ultime renouvellement de ce mandat.

Les temps forts de l'année judiciaire qui se termine ont été portés à votre connaissance à travers le forum qui vous tient régulièrement informés des décisions les plus significatives telles qu'elles sont débattues en conseil, ainsi que des réflexions qui s'y poursuivent. Celles-ci sont riches de la diversité qui caractérise maintenant la composition de notre conseil et cette diversité connaîtra un moment que l'on peut, sans grandiloquence, qualifier d'historique, avec le nouveau bâtonnat qui s'annonce.

Ceci, à n'en pas douter, conforte l'enthousiasme de chacun des membres du conseil, des nouvelles candidates et du nouveau candidat, à poursuivre et à contribuer au travail entrepris et à solliciter, à cette fin, votre soutien, comme je le fais ici.

Au-delà de la mission professionnelle qui est la sienne, le Barreau est aussi porteur de valeurs essentielles auxquelles chacun de nous, en choisissant ce métier, s'identifie. Ces

valeurs transcendent les « spécialités » de nos activités respectives. Le constat de leur mise en danger par les temps de crise que nous traversons à nouveau est malheureusement (re) devenu un lieu commun.

Dans ces moments-là, l'honneur du Barreau, et du conseil de l'ordre qui le représente, est de manifester son intransigeance et de porter haut et fort son attachement aux valeurs de liberté, de respect d'autrui et de responsabilité.

C'est aussi dans cet état d'esprit, dont l'humilité n'exclut pas la détermination, que j'ai décidé de vous soumettre ma candidature pour un troisième et dernier mandat, animé de la volonté de pouvoir contribuer à la défense de ces valeurs, partout où, ensemble, nous le pourrons et le voudrons, sous l'impulsion de notre future Bâtonnière, et forts du dynamisme de tous les autres membres du conseil.



MARIANNE WARNANT

Je suis une avocate qui aime notre métier, indispensable à tous, et qui s'engage à le défendre contre vents et marées.



Eprise de justice et d'équité, je le pratique depuis 33 ans, souvent devant les tribunaux, mais aussi comme conseil pour les justiciables afin qu'il trouve les solutions justes aux problèmes qu'ils rencontrent, privilégiant les modes amiables pour résoudre les différends.

Médiatrice agréée en matière familiale, civile et commerciale, depuis l'année 2000, j'ai assisté à l'évolution de la justice et j'aime à croire que tous les avocats pourront s'y retrouver dans les années futures, les plus jeunes et les moins jeunes, en petite, moyenne ou grande structure, quelle que soit leur matière de prédilection. Toutes ces facettes et spécificités existent dans notre profession et, à mon sens, il faut les préserver.

Indépendante dans l'âme, j'exerce seule ce beau métier, tout en ayant recours à un réseau proche d'autres confrères qui m'assistent, me remplacent, m'écoutent et m'aident énormément, pratiquant l'échange et la solidarité, en toute confiance, ce qui me paraît essentiel à la pratique actuelle de notre profession.

Chacun, comme avocat, nous avons notre spécificité et notre personnalité, nos connaissances et nos expériences, et nous espérons les mettre au service du client, justiciable ou non. Mais c'est en alliant nos forces, tous ensemble, que nous pourrions affronter les nombreux enjeux de notre profession, en s'adaptant au monde qui avance à la vitesse de l'éclair, ce qui nous oblige à réinventer notre pratique quotidienne et, ainsi, faire face à tous ces nouveaux défis répétés.

Réfléchir, prendre du recul, et rester attentifs à nos besoins comme avocat, me paraît une priorité. Ce besoin rencontré, nous aurons la possibilité d'accéder aux attentes de nos clients, accédant à cette nouvelle ère qui s'ouvre à nous...

Cette première année au sein du Conseil m'a fait prendre conscience que les enjeux actuels sont considérables pour l'avenir de notre profession, mais aussi pour l'avenir de chacun de nous, avocats, porte-parole de la justice mais aussi défenseurs des valeurs essentiels pour tous.

J'aimerais l'année prochaine persévérer dans cette voie empreinte d'humanité indispensable à mes yeux.

XAVIER CARRETTE

2 ans déjà!

Le temps passe assurément vite.

Après une année d'apprentissage et d'écoute attentive, la seconde a été de loin plus interventionniste, avec toujours cette volonté constante de porter votre voix.

Je vous dois de rester vigilant face aux décisions à prendre.

En charge des perquisitions et des saisies, j'ai veillé non seulement au respect de notre secret professionnel, mais aussi à attirer l'attention particulière des huissiers et créanciers quant aux difficultés financières parfois rencontrées dans l'exercice de notre profession.

Plus d'une fois, j'ai été confronté à la détresse, la solitude et le désarroi que ressentent certains d'entre nous lorsque des aléas de vie modifient leur pratique ou tout simplement les empêchent de pratiquer.

J'ai toujours mis un point d'honneur à prendre le temps de les écouter et à mettre mes capacités professionnelles à leur service.

Une troisième année alors ? Certainement.

Mon désir d'investissement reste le même, avec détermination et humanisme.



SÉBASTIEN CHAMPAGNE

Un an déjà que vous m'avez accordé votre confiance.

C'est passé tellement vite!

C'est le souhait de me mettre plus activement au service de notre Ordre qui m'avait décidé à me présenter aux élections en juin dernier. Si le souhait était ferme, il n'en était pas moins diffus car je n'avais qu'une connaissance assez éloignée de l'Ordre et de son fonctionnement.

Cette première année de Conseil m'a permis de mieux appréhender non seulement les diversités de notre Barreau - qui en font sa richesse -, mais également les défis majeurs auxquels notre profession est déjà et sera encore plus confrontée à l'avenir. La seule réponse efficace à ces défis ne peut être que collective.

Plus que jamais je suis convaincu de l'importance d'avoir un Barreau uni et un Ordre fort qui est pleinement investi dans la promotion de notre profession et la défense de ses valeurs.

C'est dès lors avec enthousiasme que je souhaite poursuivre, pour une deuxième année, cette belle aventure au sein du

Conseil de l'Ordre afin de contribuer, avec tous ses autres membres et sous l'impulsion de notre future Bâtonnière, à façonner un Barreau dynamique, indépendant et en phase avec les enjeux majeurs de notre société.

J'espère que vous me renouvelerez votre confiance.



DAMIEN HOLZAPFEL

Ma deuxième année au sein du Conseil de l'Ordre s'achève déjà et le temps de vous soumettre ma candidature à une troisième année est venu.

L'expérience vécue au sein du Conseil de l'Ordre est toujours aussi passionnante et j'ai été heureux de pouvoir contribuer à la réalisation de certains projets qui je l'espère ont été utiles à notre profession.

Au cours de cette année, j'ai eu le plaisir d'exercer la fonction de référent en droit pénal, de membre du comité de déontologie et de coordonner différents projets.

J'ai notamment été amené à réfléchir à la délicate question du secret professionnel de l'avocat et aux questions qui peuvent se poser quant à son étendue et aux implications qu'il peut avoir dans la pratique de la profession.

Au cours des séances hebdomadaires du Conseil de l'Ordre j'ai tenté de nourrir le débat et la réflexion sur les sujets souvent

fondamentaux pour l'exercice de la profession qui y sont traités.

Tout le travail accompli a toujours eu pour objectif de faciliter au mieux l'exercice de notre métier tout en veillant à garantir l'indépendance de notre profession.

Ma motivation et ma détermination sont demeurées intactes et je serais ravi de pouvoir poursuivre ce mandat passionnant.

Je me permets donc de vous soumettre à nouveau ma candidature pour une troisième année au sein de notre Conseil de l'Ordre.



ANNE-SOPHIE LOPPE

C'est déjà l'heure du bilan de cette première année si enrichissante à plusieurs niveaux : des rencontres tout d'abord, des apprentissages ensuite, des projets enfin.

Rencontrer les membres du CO venant de différents horizons qui reflètent la diversité de notre Barreau, les membres du cabinet du bâtonnier et le personnel de l'Ordre, de nombreux confrères lors des activités proposées par le Carrefour, la CJBB et, notre Ordre, mais également au cours de nos séances hebdomadaires ou de saisies malheureusement inévitables ... Quelle chance !

Apprendre encore et encore sur des sujets essentiels que je n'imaginai même pas traités par l'Ordre. Quelles découvertes !

Développer des projets pour améliorer l'exercice de notre belle profession sous toutes ses formes. Quelle opportunité !

En effet, comme je le souhaitais, j'ai commencé humblement à apporter ma pierre à l'édifice en m'attendant principalement aux sujets liés à l'aide juridique et au droit de la Jeunesse.

De nombreux chantiers sont en cours et, j'aimerais continuer à y participer aux côtés de notre future bâtonnière qui fourmille d'idées et projets pour chacun.e de nous, et non quelques-uns.

Vous l'aurez compris, je suis très enthousiaste à l'idée de poursuivre le travail d'équipe entamé depuis plusieurs mois.

Vivement l'année suivante donc, si vous me redonnez votre confiance. Il y a un peu plus de suspense cette année-ci. De véritables élections, c'est beaucoup mieux. Cette expérience est tellement unique. J'espère qu'elle suscitera encore plus d'engagement dans les années à venir.



CAROLINE PEPIN

Ma première année de mandat au sein du conseil de l'Ordre se clôture déjà. Une année passionnante qui a filé, je n'ai pas vu le temps passer. C'est plutôt bon signe !



Cette année fut riche en enseignements, en réflexions mais aussi en projets. Tous liés d'une façon ou d'une autre à mes aspirations, aux raisons pour lesquelles je me suis engagée pour le barreau : l'accès à la justice, le respect de l'Etat de droit, l'amélioration de notre profession au quotidien, la promotion des synergies et du travail en réseaux.

J'ai notamment participé à l'organisation de divers événements, dont nous projetons déjà une réédition :

- Le colloque « l'avocat au cœur de la cité » en partenariat avec la ville de Bruxelles et à destination du monde associatif. Il me semble important de continuer à montrer que l'avocat est un acteur de justice impliqué dans la vie de la société mais aussi un partenaire privilégié.
- Une action de sensibilisation des politiques face à l'arriéré judiciaire, en partenariat avec la Ligue des Droits Humains. A l'aube des élections, c'était le bon moment de jouer à « vie ma vie » avec les politiques, de les immerger dans notre quotidien, au cœur des audiences afin de les confronter aux difficultés structurelles de la justice.
- La journée Portes Ouvertes du barreau qu'il a fallu réinventer suite au refus d'accès au vieux palais. Ici encore, un rendez-vous avec le citoyen qui, mérite toute notre attention.

Je me suis investie dans le projet « Avocat dans l'école » qui nécessite encore d'être davantage mis en lumière tant il est primordial d'agir auprès des plus jeunes, de les sensibiliser, mais aussi d'échanger quant aux enjeux de notre société.

J'ai également eu la chance de mettre en place le projet pilote « ProPulse ». Il s'agit d'un programme de soutien à destination des rhétoriciens qui n'osent pas se lancer dans les études de droit en raison d'obstacles financiers, culturels et/ou familiaux. Ce projet vise à déceler des talents cachés pour leur offrir non seulement leurs études de droit, mais surtout un accompagnement tout au long de leur cursus universitaire.

Enfin, aux côtés du Président, avec Me Loppe, nous avons pu réfléchir aux divers enjeux en cours au sein du Bureau d'Aide Juridique et avons bien l'intention de nous y consacrer pleinement l'année prochaine. Promouvoir l'accès à la justice, améliorer la qualité des prestations des avocats, leur garantir une indemnisation décente sont des sujets parmi tant d'autres qui doivent rester au cœur de nos préoccupations.

J'aimerais beaucoup poursuivre tous ces mandats et projets qui me tiennent particulièrement à cœur.

Mon engagement et ma motivation demeurent intacts, il me faut juste un petit coup de pouce. Je serai donc très honorée si vous m'accordiez une nouvelle fois votre confiance.

FABRICE HAMBERSIN

Il y a un an, vous m'avez fait l'honneur de m'élire au conseil de l'Ordre du Barreau de Bruxelles pour l'année judiciaire 2023-2024.



Comme je l'escomptais, une partie de cette année fut consacrée à la découverte de cette fonction, à l'apprentissage des règles, des codes et usages. Cette première année m'a également permis d'effectuer de nombreuses rencontres enrichissantes qui démontrent, une fois de plus, la diversité du Barreau.

Une autre partie de cette année m'a permis, en ma qualité d'adjoint à la Formation initiale et continue auprès de Me David Ramet, de découvrir le fonctionnement des services de la Formation initiale et continue et de ses diverses prérogatives telles que l'organisation des cours CAPA, les réponses aux questions des avocats stagiaires ou des professeurs CAPA ainsi que les délibérations des Jurys d'examens. Permettez-moi d'en profiter pour remercier Mesdames Jasmine Ingabire, Axelle Wibault et Théodora Mpourmpos pour la qualité de leur travail, leur efficacité et leur dynamisme au sein du service de la Formation.

En outre, à la demande de Madame la Vice-Bâtonnière, j'ai eu le grand plaisir de travailler sur les chantiers qu'elle a lancés relatifs à une réflexion profonde sur les différentes méthodes pour améliorer nos processus de formation en faveur de nos plus jeunes consoeurs et confrères. En effet, un audit pédagogique des cours CAPA a été mené, avec brio, par un consultant externe, Monsieur Nicolas Roland.

Les premiers résultats et le suivi de cet audit m'ont permis d'entendre et de comprendre les différents ressentis, les problématiques rencontrées mais surtout les pistes d'amélioration proposées par tous les différents intervenants (stagiaires, maîtres de stage ou professeurs CAPA) afin de rendre cette formation initiale plus pratique et interactive dans l'intérêt des avocats stagiaires comme de leurs professeurs CAPA.

J'ai eu également le plaisir de participer à un groupe de réflexion, composé d'un magistrat, des doyens et vices-doyens des facultés de droit de l'UCL et de l'ULB, de représentants du Carrefour des stagiaires et de représentants de petites et grandes structures d'avocats, brillamment managé par Me Alexandra Boël. Ce groupe de réflexion, représentatif de la diversité de notre Barreau, a développé une longue réflexion sur le programme de formation et le contenu des cours que nous pourrions appliquer à l'avenir pour être en phase avec le Barreau d'aujourd'hui. Je souhaiterais remercier vivement les nombreux consoeurs et confrères qui ont travaillé et accepté de donner de leur temps tant pour cet audit que pour ce groupe de réflexion.

Vous l'aurez compris, après avoir eu la grande chance d'être écolé par notre Directeur de la Formation, Me David Ramet, je souhaite poursuivre ce travail de réflexion et d'amélioration des cours CAPA avec toutes les parties intervenantes (stagiaires, patrons de stages de petites et de grandes structures, professeurs CAPA) qui y seront directement et étroitement associées.

En effet, j'ai pu ressentir un enthousiasme pour rendre cette formation initiale, cruciale pour l'écolage de nos jeunes consoeurs et confrères stagiaires, plus interactive, dynamique et active.

C'est la raison pour laquelle, aujourd'hui, j'ai l'envie sincère et forte d'accompagner et de soutenir cet enthousiasme, ce dynamisme et ce processus au bénéfice de toutes et de tous en soumettant à nouveau ma candidature au conseil de l'Ordre pour l'année judiciaire 2024-2025.



AUGUSTIN DAOÛT

En juin 2022, vous m'avez fait l'honneur de m'élire pour la 1^{ère} fois au Conseil de l'Ordre.



J'ai exercé la fonction de secrétaire adjoint durant ces deux premières années de mandat, sous la houlette bienveillante de Me Davidson, secrétaire en titre, que je remercie encore sincèrement pour son écoute et les précieux conseils qu'elle m'a toujours prodigués.

Je peux dire que ces deux années, certes exigeantes, ont été passionnantes.

Les tâches inhérentes à ma fonction, telles que la préparation des réunions du Conseil ou le suivi et la rédaction des procès-verbaux des séances, m'ont permis de nourrir une vision transversale des défis auxquels notre Ordre est confronté.

Débattre avec les autres membres du Conseil m'a rappelé chaque jour à quel point notre profession est protéiforme mais néanmoins unie par l'ADN commun que constituent nos règles déontologiques.

Le secrétaire et son adjoint doivent jongler au quotidien avec ces règles. Participer aux réunions du comité de déontologie

du Barreau de Bruxelles et à celles de l'OBFG s'est avéré extrêmement formateur et enrichissant.

J'ai également apprécié mettre en œuvre certains des projets du Bâtonnier Plasschaert tels que les cycles de conférences « Justice en vérités » ou le partenariat avec La Libre pour la rubrique « Le droit de savoir », animé par cette profonde conviction que le Barreau a tout à gagner à s'inscrire encore et toujours dans la Cité.

Si vous me renouvez votre confiance, je poursuivrai mon travail au sein du Conseil avec le même enthousiasme que celui qui m'animait le premier jour. J'espère pouvoir mettre cette 3^{ème} année au service des nombreux projets portés par notre vice-bâtonnière.



Les langues du monde
au cœur de l'Europe

Depuis plus de 21 ans au service
des avocats de tous les barreaux
de Belgique et à l'étranger

Traductions juridiques, techniques, médicales
et financières

Toutes langues

Avenue Louise 146 • 1050 Bruxelles • Tél. +32 2 646 31 11
Fax : +32 2 646 83 41 • translat@pauljanssens.be



PAUL JANSSENS SA
INTERNATIONAL

www.pauljanssens.com

PIERRE-YVES THOUMSIN

Au cours de cette deuxième année au sein du conseil, j'ai eu l'opportunité de poursuivre la mise en œuvre de projets destinés à mieux outiller les avocats et à faciliter leur exercice professionnel. Ces initiatives constructives sont ma source de motivation.



Je souhaite mettre en avant trois projets-phares qui m'ont occupé au cours des derniers mois :

1. LEGALHORIZON :

votre nouvelle plateforme de recrutement¹ révolutionne notre système des « petites annonces ». Elle offre une visibilité inégalée à vos offres d'emploi et facilite ainsi la rencontre entre les cabinets et les talents qu'ils recherchent.

2. L'ACADÉMIE DU BARREAU :

en collaboration avec notre bâtonnier et Me François Collon, nous avons mis en place le programme « Lawyer, Leader, Manager » dispensé à Solvay². Une cinquantaine d'avocats ont déjà eu l'occasion de développer leurs compétences entrepreneuriales lors des deux premières éditions. Une nouvelle édition devrait être prochainement annoncée.

3. CLIMAVOCAT :

ce cycle de formations vise à sensibiliser les avocats aux défis climatiques et à les rendre acteurs des solutions qui peuvent y être apportées, tant en tant que conseils de leurs clients qu'en leur qualité d'entrepreneurs. C'est peu dire que beaucoup de choses restent à faire à ce sujet et que de nouvelles initiatives devront être prises au cours de la prochaine année judiciaire.

Si vous me renouvez votre confiance, j'aurai à cœur de poursuivre ces projets enthousiasmants.

Pour un aperçu complet de mon parcours, de mes activités et de mes centres d'intérêt professionnels, je vous invite à consulter <https://www.linkedin.com/in/pythoumsin/>.

¹ www.legalhorizon.be

² <https://www.barreaubruelles.be/images/documents/2023-10-13solvay.pdf>

JÉRÔME HENRI

À l'image d'une valse, un mandat au conseil de l'Ordre comporte trois temps. Grâce à votre soutien exprimé l'année dernière, j'ai pu accomplir le premier temps de mon mandat, dont je sollicite le renouvellement.

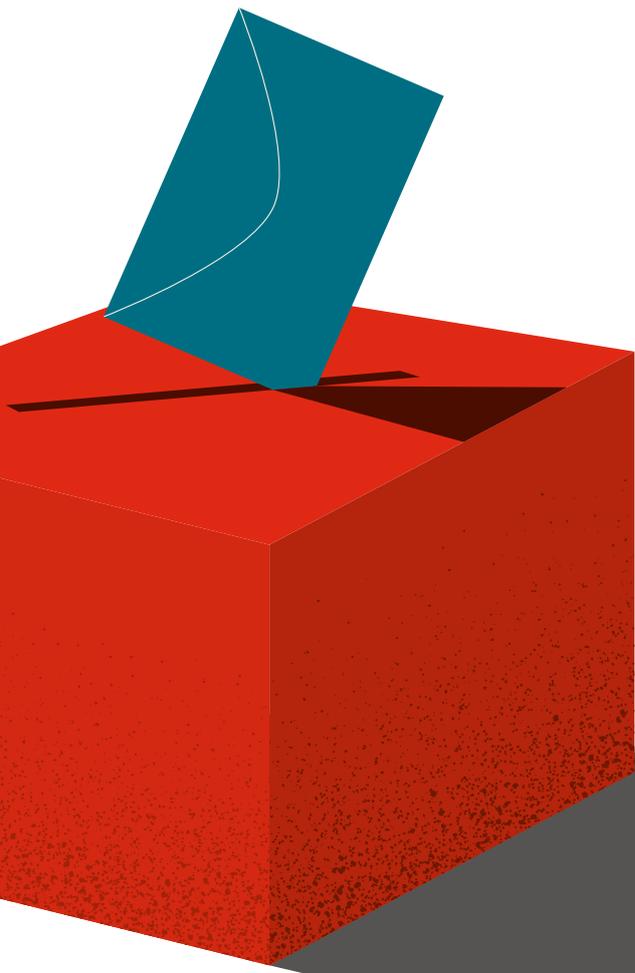


Avocat depuis 2011, associé d'une structure qui compte une douzaine d'avocats, père d'une petite Raphaëlle depuis 16 mois, j'ai à cœur de veiller aux intérêts des jeunes avocats, d'aider à relever les défis quotidiens des entrepreneurs que nous sommes et de prendre soin des préoccupations de nos confrères les plus expérimentés.

Au cours de ma première année de mandat et en qualité de trésorier adjoint, sous la direction Me François Collon, j'ai notamment siégé au sein de la commission des aides de la Fondation Dorff & Zondervan qui soutient nos consœurs et confrères confrontés à des difficultés financières. J'ai également participé à la préparation des budgets de notre Ordre et d'Avocats.be, aux travaux des commissions de surveillance des comptes de tiers et de prévention du blanchiment, ainsi qu'aux réflexions relatives à la structuration des projets informatiques de la profession. J'ai enfin contribué à l'organisation des célébrations des 40 ans de la création des Ordres français et néerlandais de notre barreau.

Si vous me témoignez à nouveau votre confiance, je serai amené à devenir trésorier de notre Ordre. Celui-ci doit être à votre service, dans le respect de l'infinie diversité de nos réalités professionnelles et privées. Son département financier en constitue un rouage indispensable avec lequel nous sommes tous en contact au moins une fois par an. L'organisation de son fonctionnement doit rejoindre notre objectif global : vous offrir à une structure efficace, humaine et à votre écoute.

C'est ce projet que je souhaite mener à bien l'année prochaine, avec votre confiance.



**NOUVEAUX
CANDIDATS**



TANGUI VANDENPUT

Guide nature et ornithologique depuis mon plus jeune âge, je me spécialise en droit de l'environnement dès ma prestation de serment en 1992, aux côtés de Me Jacques Putzeys.



En 2004, je participe à la fondation du cabinet Xirius, que je décide de quitter en 2022. Il est temps pour moi de changer de vie et d'optique professionnelle. Ce sera le vaste monde, dans un premier temps. Nous partons en famille, mode backpack, pendant un an.

De retour en Belgique, l'idée a germé. Je décide de me consacrer dorénavant à la protection de la nature et à l'accompagnement de projets de développement durable. En tant qu'avocat toujours. Au cœur de l'action. Avec mes spécialités et cette envie de faire bouger le monde. Début 2024, je crée ainsi Law4Nature, aux côtés de Marc Pittie. Un cabinet dédié à la cause environnementale. Des mécènes nous accompagnent, convaincus du bien-fondé de notre projet. Un comité d'inspiration nous guide, composé de confrères, de professeurs et de scientifiques, qui nous assistent dans le choix des causes à défendre et des meilleurs moyens d'y parvenir.

S'engager. Avec dévouement et créativité. Telle est ma volonté. Dans ma pratique quotidienne et dans mon souhait de représenter le barreau.

Veiller au respect de nos valeurs fondamentales et de l'État de droit. Avec conviction et en participant activement aux travaux de l'Ordre. Telle est mon intention.

C'est avec enthousiasme que je me présente aujourd'hui à vos suffrages. En espérant que mon idéal soit communicatif et vous persuade de m'accorder votre confiance. Ce dont je vous remercie vivement.

NATHALIE COLIN

*Pour fêter mes 30 ans au Barreau,
je vous propose de partager mon expérience
et mes idées pour soutenir les projets de notre Barreau
et les sujets qui intéressent ou préoccupent
chacun d'entre nous ; un juste retour des choses !*

J'ai décidé de me présenter aux prochaines élections du conseil de l'Ordre pour, comme d'autres avant moi, apporter mon aide et ma contribution au service de notre Barreau.

Tout d'abord, notre Bâtonnier actuel et notre future Bâtonnière ont des projets qu'il me paraît important de soutenir : l'accès à la justice pour tous, la protection du secret professionnel, les relations avec la magistrature, les relations entre les deux Ordres du Barreau de Bruxelles, l'importance des relations entre confrères, l'image de la profession et la simplification de certains points comme les cours CAPA. Leur dynamisme et conviction sur ces sujets sont inspirants.

Ensuite, depuis le début de ma carrière, j'ai pu bénéficier de l'investissement et du temps précieux de certains confrères qui ont été actifs au sein du Barreau pour prendre soin de nos stagiaires, défendre nos intérêts, les valeurs et les projets du Barreau de Bruxelles, pour le bien commun de nous tous, avocats. J'ai particulièrement apprécié les cours CAPA et les précieux conseils lors d'un début de carrière, la gestion des dossiers prodéo avec mon chef de colonne (Carine Vander Stock) et tous les avocats qui ont représenté le Barreau de Bruxelles en Belgique et à l'étranger. Il me paraît naturel et juste d'apporter ma contribution personnelle en retour.

Enfin, ayant principalement travaillé au cours de ma carrière au sein de grandes structures d'associations d'avocats, celles-ci étant moins souvent représentées au sein des institutions de l'Ordre, pouvoir échanger avec l'expérience de ce type d'environnement me semble enrichissant et profitable de part et d'autre. Nous réfléchissons tous sur des sujets communs : la diversité, l'inclusion, l'intelligence artificielle, l'évolution de la profession et les nouvelles technologies. Partageons nos idées et expériences.

Si tout ceci vous parle, alors selon la formule consacrée, vous pourrez voter pour moi ! Je vous en remercie déjà.



VÉRONIQUE PIRE

J'ai entamé mes études de droit puis mon stage au barreau avec l'objectif de devenir magistrat. C'était sans compter sur le fait que j'allais découvrir une profession que, vingt-deux ans plus tard, je pratique toujours avec passion.



J'ai débuté mon parcours au sein du cabinet GERARD & ASSOCIES. J'y ai successivement été formée par Mes Jean-Luc FAGNART, Dorothy SCHUERMANS et Michel MAHIEU. Je garde de ces premières années la volonté de fournir des prestations « cousues main » tout en ne se prenant jamais au sérieux, la confraternité n'étant pas un vain mot.

En 2017, j'ai fondé le cabinet V-LEGAL avec mes deux associés issus de l'O.V.B. J'y pratique le droit de la responsabilité civile, le droit des assurances et le droit immobilier.

Je suis convaincue de l'importance des modes alternatifs de règlement des conflits et suis depuis cinq ans médiatrice en matières civile et commerciale. Ma formation au droit collaboratif est en cours. Ces nouvelles cordes à mon arc m'ont permis d'améliorer mon sens de l'écoute et d'aborder toujours plus notre métier sous l'angle fondamental de l'humain.

Parallèlement au barreau, j'ai occupé pendant près de dix ans un poste d'assistante chargée d'exercices à l'U.L.B., en droit des biens et en droit judiciaire. J'exerce, aux côtés de Me Pauline COLSON, la fonction de secrétaire de rédaction de la R.G.A.R. Je suis membre de la commission des assurances de notre barreau et de la commission mixte de protection juridique (avocats.be).

Ces deux dernières expériences m'ont permis de découvrir notre Ordre et m'ont donné envie de m'y impliquer davantage. J'estime être à un stade de ma vie professionnelle où je peux contribuer utilement à son fonctionnement. Je suis sensible au vent de modernité qui souffle sur nos institutions ces dernières années et souhaite pouvoir y apporter mon soutien engagé et enthousiaste.

Persuadée des bienfaits de l'intelligence collective, je serais ravie d'intégrer le conseil de l'Ordre si vous m'accordez votre confiance.



ELISABETTA RIGHINI

Inscrite au barreau de Florence, voici 25 ans que je travaille à Bruxelles, d'abord en tant que membre du Service juridique de la Commission européenne et, depuis 10 ans, en tant qu'associée du cabinet américain Latham & Watkins.

J'ai consacré ma carrière aux valeurs fondamentales de l'Union européenne, et mon engagement à garantir un accès à la justice basé sur l'égalité des droits et des libertés dans la multiculturalité a été le fil conducteur de mon parcours professionnel et personnel.

Je défends avec force une communauté juridique inclusive, diversifiée et intégrée dans cette ville qui est le siège de l'Union européenne.

Avec près d'un dixième des avocats de nationalité étrangère, notre Ordre est au cœur du projet d'intégration européenne et la diversité de notre barreau est notre force. Notre barreau se doit de refléter les multiples facettes de notre communauté.

Je souhaite me consacrer à assurer la représentation et l'engagement des avocats étrangers, à la promotion d'un barreau aux visages multiples, qui respecte et promeut la diversité et l'inclusion dans tous ses formes, afin d'assurer une représentation de tous et toutes.

Sur le plan professionnel, on me reconnaît un esprit indépendant, ouvert et créatif. Je publie régulièrement des articles sur le droit européen, discipline que j'enseigne en tant que professeur invité au Centre de droit européen du King's College de Londres. En tant qu'associée au sein du département Antitrust & Competition de mon cabinet, j'aide les entreprises à naviguer dans les complexités de l'espace juridique européen en identifiant les risques et opportunités découlant de la réglementation européenne et du contrôle de la concurrence, tant au niveau européen qu'au niveau des États membres. Je représente l'ensemble de nos clients devant les institutions de l'UE et les juridictions européennes à Luxembourg.

En tant que mère de famille et présidente du comité local Women Enriching Business (WEB) de Latham & Watkins, j'œuvre sans relâche à donner aux femmes les moyens de faire carrière dans le domaine juridique et, en tant que membre de son comité Diversity Leadership, je travaille à promouvoir la neutralité du genre et à veiller à ce que notre profession intègre et représente activement, jour après jour, toutes les formes de diversité.

Je préside également le comité local Pro Bono de Latham & Watkins et suis particulièrement sensible à l'accès à la justice pour tous et toutes.

Pouvoir contribuer à garantir l'exercice libre et rigoureux de la profession d'avocats est pour moi essentiel afin d'assurer le respect des droits fondamentaux de tous et toutes, le bon fonctionnement de l'état de droit, ainsi que l'espace de liberté qu'est l'Union européenne.





JE M'INQUIÈTE DE L'ARRIVÉE DE L'IA EST PROMETTEUSE POUR MA PROFESSION

Il existe deux manières de voir le futur...

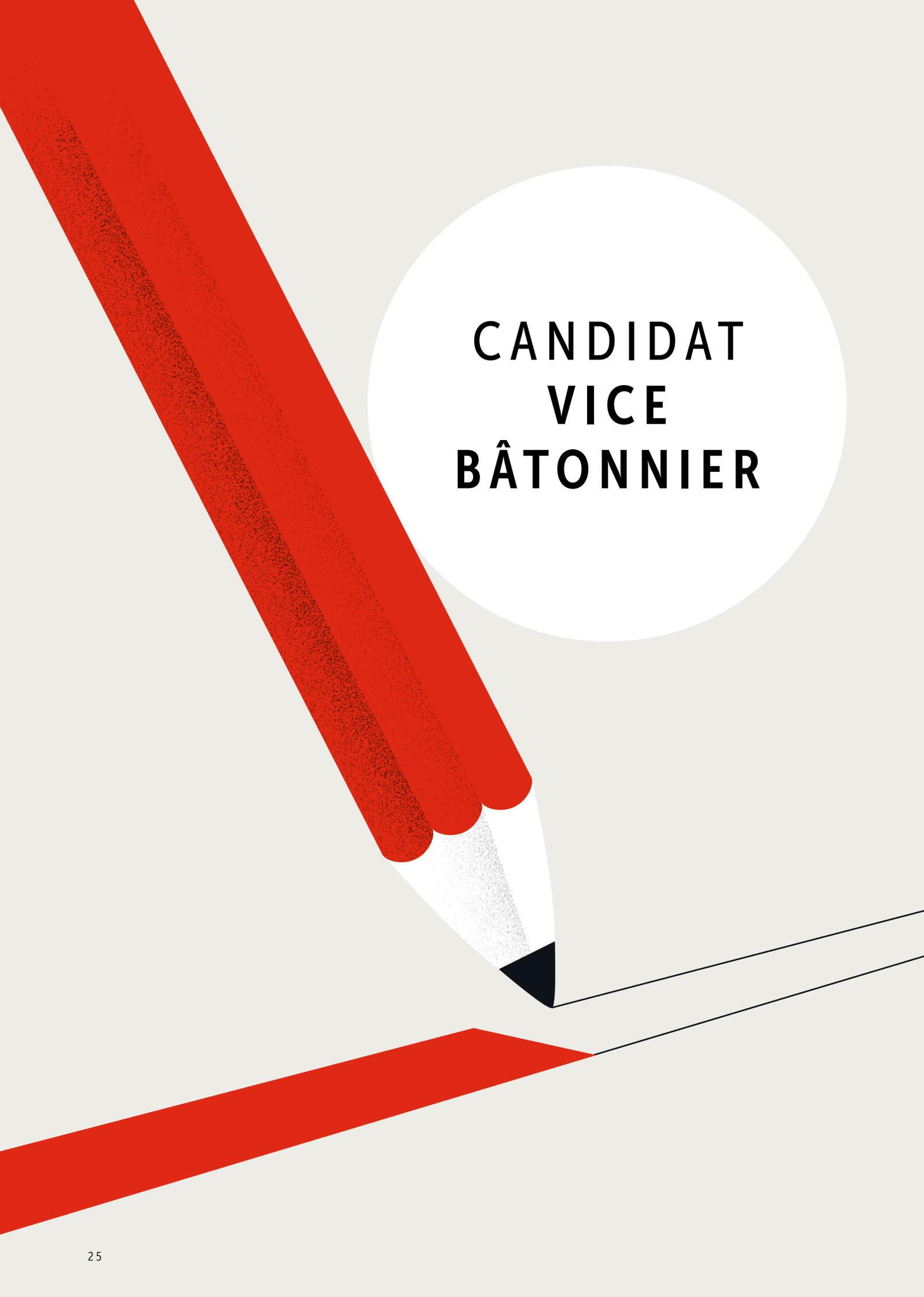
L'Intelligence Artificielle est prometteuse avec Larcier-Intersentia.

Dans le cadre de nos avancées en matière d'IA, nous veillons à garantir une utilisation responsable de cette technologie. Nous vérifions et validons les sources et les résultats, assurant ainsi votre confiance absolue dans les conclusions obtenues. Notre engagement repose sur les piliers de l'intégrité, de la sécurité et de la fiabilité. Avec Larcier-Intersentia, soyez assuré que les solutions d'Intelligence Artificielle que nous proposons sont le fruit de recherches rigoureuses et sont conçues pour optimiser votre parcours professionnel.

Rejoignez notre AI-Hub et restez informé des développements de l'IA pour votre profession.

Abonnez-vous sur ai-hub.larcier-intersentia.com





**CANDIDAT
VICE
BÂTONNIER**

MARC DAL

Je suis candidat à la fonction de vice-bâtonnier.

Je voudrais, à cette occasion, vous faire part, en quelques lignes, de la vision que j'ai de la fonction de bâtonnier et de quelques objectifs que je souhaite défendre pour notre Ordre.



1 | MA VISION DE LA FONCTION DE BÂTONNIER

Le bâtonnier a pour mission de veiller à ce que nos règles professionnelles soient respectées. Il doit veiller à chaque instant à ce que le secret professionnel et l'indépendance soient protégés.

Notre déontologie nous distingue des autres professionnels du droit. A cet égard, notre profession est unique et nos règles doivent être bien comprises pour pouvoir être bien appliquées. Elles ont un sens. Elles visent à ce que nous puissions exercer notre profession de la manière la plus efficace et organisée possible dans le plein respect de l'intérêt du client.

Le bâtonnier doit avant tout constituer un soutien pour tout avocate ou tout avocat qui est confronté à des difficultés d'ordre professionnel. Il doit être le confident de toutes et tous. Que cette avocate ou cet avocat travaille seul ou dans une grande structure, peu importe son ancienneté ou sa proximité présumée avec l'Ordre, la porte du bureau du bâtonnier doit lui être ouverte.

Si je suis élu, j'entends mener pleinement cette mission avec, bien entendu, l'aide des membres du conseil de l'Ordre et du cabinet du bâtonnier. Je serai en première ligne dans les dossiers individuels.

La loi et nos règles professionnelles confient des missions précises au bâtonnier. Il doit les exercer personnellement, complètement et parfaitement.

Tout en veillant à l'intérêt général de la profession, il doit défendre les intérêts bruxellois au sein d'Avocats.be dont l'Ordre français des avocats du barreau de Bruxelles est l'actionnaire principal.

2 | MES OBJECTIFS POUR L'ORDRE

UN ORDRE EFFICACE AU SERVICE DES AVOCATS

Garant des valeurs essentielles de la profession et du respect de ses règles, l'Ordre doit avant tout apporter le soutien demandé par toute avocate ou tout avocat. Chacun qui le demande doit pouvoir rapidement rencontrer le bâtonnier afin de recueillir ce soutien.

Tout avocate ou tout avocat confronté à un problème déontologique doit obtenir une réponse rapide de l'Ordre. Cela lui permettra de se consacrer à l'essentiel, à savoir conseiller et défendre son client.

UN ORDRE PROTECTEUR DES AVOCATS ET DU SECRET PROFESSIONNEL

Les relations entre le barreau et la magistrature doivent être sereines afin de permettre une bonne administration de la justice. Or, l'on constate une évolution : une certaine méfiance s'installe. Elle peut conduire à une défiance à l'égard du secret professionnel de l'avocat dont on ne rappellera jamais assez qu'il revêt un caractère fondamental dans l'intérêt de l'avocat, du justiciable et de la bonne administration de la justice. La protection du secret professionnel doit constituer la priorité de l'Ordre.

Pour dissiper la méfiance, le barreau doit être irréprochable. Il n'en reste pas moins qu'il faut renouer le dialogue avec la magistrature sur ces questions fondamentales. Les points de vue doivent être rapprochés. Il y va de l'intérêt de tous les acteurs de justice.

UN ORDRE SOLIDAIRE

La solidarité est une valeur fondamentale de notre profession. A tout stade de sa carrière, chacun peut être confronté à des difficultés professionnelles. Aider les avocates et avocats confrontés à de telles difficultés relève de la mission de l'Ordre.

De nombreux mécanismes de solidarité sont organisés par l'Ordre. Bien qu'ils fassent leurs preuves, ils sont trop méconnus. Il faut les renforcer et les promouvoir.

UN ORDRE OUVERT À LA DIVERSITÉ

L'Ordre français compte près de 5.000 avocates et avocats aux profils très variés. Structures unipersonnelles, petites ou moyennes, associations indépendantes ou internationales : les modalités d'exercice de la profession sont aussi diverses que les matières pratiquées.

Nous avons la chance d'exercer notre profession à Bruxelles. Il est exceptionnel qu'une ville de la taille de Bruxelles accueille tant d'avocats inscrits aux listes E et B. Il est remarquable qu'une telle ville accueille tant de cabinets internationaux.

Cette diversité qui est une richesse constitue un défi. Elle doit profiter à tous. Pour cette raison, le bâtonnier doit assurer l'unité du barreau.

La diversité doit être promue par l'Ordre : les mandataires de l'Ordre, qu'ils soient chefs de colonne, professeurs CAPA ou membres du conseil de l'Ordre doivent refléter cette réalité. Il ne s'agit pas d'imposer la diversité par la contrainte mais d'adopter une politique volontariste en encourageant les meilleurs candidats venus d'horizons divers à exercer ces fonctions.

UN ORDRE ADAPTÉ À L'AIR DU TEMPS

Comme le monde qui nous entoure, notre manière de travailler évolue rapidement. Nous sommes confrontés aux défis que nous posent l'émergence fulgurante de l'intelligence artificielle et les nouvelles manières de travailler qui sont apparues à l'occasion de la crise du Covid. Le travail à distance et les visioconférences font désormais partie de notre quotidien. Ces outils facilitent l'exercice de la profession.

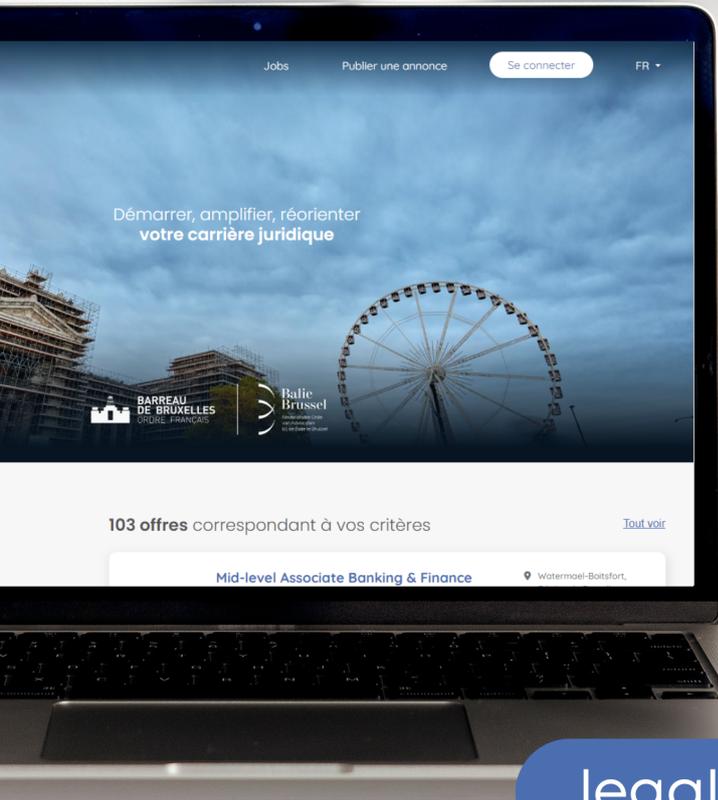
Pourquoi n'en irait-il pas autrement de l'intelligence artificielle ? L'Ordre doit aider les avocates et les avocats à la maîtriser et à l'utiliser efficacement en attirant leur attention sur les risques déontologiques, notamment en termes de secret professionnel.

L'Ordre peut aussi aider ses membres dans les réflexions relatives à la responsabilité sociétale des cabinets d'avocats.

Je suis à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.



WWW.MARCDAL2024.BE



legalhorizon.be



Vous recrutez ?

- ✓ Personnalisez intégralement votre contenu
- ✓ Bénéficiez d'un outil pour traiter les candidatures reçues et interagir avec les candidats
- ✓ Republiez automatiquement vos annonces (LexGo, student.be, Actiris, ...)

Vous cherchez un emploi ?

- ✓ Découvrez la plateforme qui centralise les annonces des cabinets bruxellois
- ✓ Paramétrez des alertes pour recevoir les annonces qui vous correspondent
- ✓ Postulez et gérez vos documents en quelques clics, grâce à une interface intuitive



legalHORIZON

Le nouveau visage de vos annonces de recrutement

**CANDIDATE
DÉLÉGUÉE
DES
STAGIAIRES**



ALEXANDRA BLANKOFF

Je suis avocate à l'Ordre français des avocats du Barreau de Bruxelles depuis un peu plus de 2 ans.



J'exerce le droit de la jeunesse, le droit de la famille et le droit pénal avec passion et intérêt, dans un cabinet de petite taille. Dès le début de mon stage, je me suis engagée au Carrefour des stagiaires, convaincue que le métier d'avocat.e.s ne se résume pas au conseil, à la rédaction d'actes de procédure et à la plaidoirie. J'ai donc commencé par rejoindre la commission permanences décentralisées et la commission nuit des stagiaires, pour assumer ensuite la fonction de secrétaire au cours de l'année judiciaire écoulée.

Mes différentes attributions au sein du Carrefour m'ont permises de rencontrer de nombreux·ses avocat·e·s et d'en apprendre davantage sur leurs expériences au sein du Barreau ainsi que sur leur quotidien professionnel. J'ai pris conscience de la diversité qui existait dans les réalités de chacun·e, et de la richesse qui en découle nécessairement.

Je suis intimement convaincue qu'une association comme le Carrefour donne l'occasion aux stagiaires non seulement de partager leurs expériences mais aussi de participer à d'autres types d'activités, ce qui leur permet de s'enrichir, de s'épanouir et de grandir au sein du Barreau.

Au travers de mes fonctions et des nombreux échanges que j'ai pu avoir, je me suis intéressée aux épreuves négatives mais également positives que pouvaient traverser les avocats et les avocates au cours de leurs années de stage.

Après 2 ans au sein du Carrefour, je souhaite désormais prendre une place plus importante dans la représentation des avocat·e·s stagiaires, ce qui m'a poussée à me présenter au poste de déléguée de stagiaires.

Le statut des stagiaires a subi de multiples évolutions ces dernières années, qu'il convient de saluer. Le travail se poursuit et les réformes ne sont pas finies. Les revendications des stagiaires liées à leurs réalités quotidiennes doivent être prises en considération dans les chantiers en cours, revendications que j'ai à cœur de défendre et de porter devant les instances Ordinales, afin que la collaboration puisse se poursuivre et ce, dans l'intérêt des tous et toutes.

Enfin, j'estime que le·a délégué·e des stagiaires est un relai et une personne de contact privilégiée pour les stagiaires qui se trouveraient en difficulté ou en questionnement. La disponibilité et l'accessibilité sont des valeurs fondamentales que j'affectionne particulièrement et que je tenterais d'incarner au mieux, si je devais être élue. Pour celle·eux qui ont la patience de me lire jusqu'au bout – et j'en terminerai par-là – en cas de problème, de doute ou simplement d'envie de partager, je vous invite à vous tourner vers le·a délégué·e ou vers les différentes commissions du Carrefour. Nous sommes là, aussi, pour ça.



ON CONNAÎT CETTE POLITIQUE,
ELLE N'A JAMAIS
PROUVÉ SON EFFICACITÉ
POUR PRÉPARER L'AVENIR.



SOYEZ PRÉVOYANT...
ET, DÈS AUJOURD'HUI, PENSEZ À DEMAIN
AVEC LA PENSION
LIBRE COMPLÉMENTAIRE
POUR INDÉPENDANTS (PLCI)
ET LA CONVENTION DE PENSION POUR
TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS (CPTI)

CAISSE DE PRÉVOYANCE
des avocats, des huissiers de justice
et autres indépendants | 1951  2021

**DÉCOUVREZ NOS PRODUITS DE PENSION
POUR AVOCATS, HUISSIERS DE JUSTICE
ET AUTRES INDÉPENDANTS**

Pour toute question ou proposition personnalisée,
contactez-nous à l'adresse info@cpah.be
ou appelez-nous au 02 534 42 42



AVENUE DES ARTS 56, 1000 BRUXELLES - INFO@CPAH.BE - WWW.CPAH.BE

IRP agréée le 30/07/2007 sous le n° 55002

FORUM

PERIODIQUE D'INFORMATION DE L'ORDRE FRANÇAIS DES AVOCATS DU BARREAU DE BRUXELLES

BUREAU DE DÉPÔT : Bruxelles X

EDITEUR RESPONSABLE : Pierre-Yves Thoumsin - Palais de Justice - Place Poelaert 1 - 1000 Bruxelles

RÉDACTEUR EN CHEF : Pierre-Yves Thoumsin - pierre-yves.thoumsin@barreaudebruxelles.be

ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO :

Alexandra Blankoff, Xavier Carrette, Nathalie Colin, Sébastien Champagne, Emmanuel Cornu, Marc Dal, Xavier Dieux, Augustin Daoût, Marie Dupont, Fabrice Hambersin, Jérôme Henri, Damien Holzapfel, Anne-Sophie Loppe, Caroline Pepin, Véronique Pire, Emmanuel Plasschaert, Elisabetta Righini, Pierre-Yves Thoumsin, Tanguy Vandenput et Marianne Warnant.

CONCEPTION & RÉALISATION :

Ibis Advertising - Isabelle Monteyne - im@ibis-advertising.com

PUBLICITÉ : Custom Régie - Thierry Magerman - T. + 32 2 361 66 76 - thierry@customregie.be



FORUM EN LIGNE
AVOCATS



Laissez le bénéfice

du doute à votre affaire



Passez du doute à l'action avec ING Privalis

En tant qu'avocat, notaire ou huissier de justice vous vous y connaissez en matière de preuves. Alors, optez pour les **20 ans d'expérience et de savoir-faire** d'ING Privalis! Vous pouvez compter sur des services sur mesure pour votre secteur et vous laisser accompagner tout au long des moments clés de votre carrière.



Rendez-vous sur ing.be/privalis



do your thing